

FAVORISER L'ACCUEIL ET L'INCLUSION DES ENFANTS DE 0 À 12 ANS EN MILIEU ORDINAIRE

Accompagnement **des familles et professionnels**

Enfants présentant **des besoins spécifiques** ou en **situation de handicap**

Mode d'accueil **petite enfance** et **enfance**

Accueil **individuel** et/ou **collectif**

**Vous êtes en recherche de solution ?
Contactez-nous !**

CENTRE DE RESSOURCES AMI'S



ASSOCIATION ALYS

 **5, rue du Dr Alexis Carrel à VERDUN (55100)**

 **03.29.86.06.00**

 **amis@alys.fr**

 **www.alys.fr**



En partenariat avec :

Petite enfance, enfance & handicap

CENTRE DE RESSOURCES AMI'S DE 0 À 12 ANS

Accueil - Mixité - Inclusion - Socialisation

Inclusion en milieu ordinaire des enfants de 0 à 12 ans, en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques

Un service géré par l'association



FAMILLES

Vous avez un enfant de moins de 12 ans **en situation de handicap** ou qui présente **des besoins spécifiques** ?

Vous êtes à la recherche d'un **mode d'accueil** permettant l'inclusion de votre enfant ?



Renseignements, orientation et accompagnement dans vos recherches et vos démarches d'accès au mode d'accueil



Accompagnement dans l'accès à vos droits



Mise en relation des différents professionnels impliqués dans le parcours d'accueil de votre enfant



Suivi et adaptation du parcours d'accueil de votre enfant, en lien avec les professionnels enfance/petite enfance



NOS MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT



Service gratuit pour tous



Partout en Meuse



Rencontres possibles dans nos locaux, à votre domicile et sur vos lieux d'accueil

PROFESSIONNELS

Vous êtes professionnel(le) de l'enfance/petite enfance et vous souhaitez **accueillir** un enfant présentant des besoins spécifiques dans les **meilleures conditions** ?

Vous êtes responsable et vous souhaitez **soutenir** et **outiller** votre équipe dans cette démarche d'inclusion ?

Vous avez besoin d'autres **ressources** pour favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire ?



Soutien des équipes dans les adaptations à mettre en place pour l'accueil de l'enfant



Accompagnement dans la définition et la mise en oeuvre du projet d'accueil individualisé (PAI) de l'enfant



Sensibilisation et formation des professionnels de l'accueil



Construction de solutions inclusives en lien avec les partenaires



Accompagnement dans la réflexion, l'évolution et la mise en oeuvre du projet d'établissement



Informations sur l'accès au droit (prestations légales et extra-légales)